



**SÉANCE PLÉNIÈRE DU 4 DÉCEMBRE 2017  
PLENARSITZUNG VOM 4. DEZEMBER 2017**

**Création d'un secrétariat commun du Rhin Supérieur**

**Le Conseil Rhénan, lors de sa session plénière du 4 décembre et sur proposition du bureau,**

1. rappelle sa résolution du 9 décembre 2013 dans laquelle il s'est prononcé en faveur d'un secrétariat pour le Conseil Rhénan, basé dans les locaux du centre de compétences de Kehl;
2. estime que les évolutions actuelles nécessitent une nouvelle forme de concertation entre les instances de coopération du Rhin Supérieur, afin de:
  - a. permettre une meilleure visibilité de la coopération pour les citoyens,
  - b. assurer une meilleure coordination entre la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan, en particulier au niveau des priorités et thématiques abordées,
  - c. mieux contribuer à la réalisation d'objectifs communs, notamment la stratégie de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur.
3. Charge le Président d'entreprendre les négociations nécessaires avec le Président de la Conférence du Rhin Supérieur, afin d'arriver à l'élaboration d'un concept commun, qui pourrait servir de base à l'élaboration d'un projet Interreg V au titre de l'axe D (promouvoir la coopération entre les administrations dans l'espace du Rhin Supérieur).
4. Propose, si un accord est trouvé, de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Interreg V sur l'axe D, avant le 15 janvier 2018.

Le Conseil Rhénan donne mandat au Président pour mener les négociations nécessaires